



Rapport D'Orientation Budgétaire 2021

SOMMAIRE

Préambule	page 2
1. Contexte	page 2
1.1 Rétrospective 2016 – 2020	page 2
1.2 Evolution des épargnes	page 3
1.3 Politique des ressources humaines	page 5
1.4 Une dette maîtrisée	page 5
2. Les orientations budgétaires	page 6
2.1 Maintien nos recettes d'exploitation	page 7
2.2 Evolution des dépenses d'exploitation contrôlée	page 7
2.3 Autofinancement	page 8
2.4 Les projets 2021	page 9
Annexes	
1/ Etat des charges fiscales	page 11
2/ Tableau récapitulatif du budget primitif 2021	page 12

PREAMBULE

Cadre juridique

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Sans aucun caractère décisionnel, c'est une étape essentielle de la vie démocratique d'une ville.

Il permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités déclinées dans le projet de budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le rapport d'orientation budgétaire doit comprendre des informations sur l'analyse rétrospective, prospective, sur les principaux investissements et sur le niveau de la dette et son évolution.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, au titre de l'exercice en cours, ou, le cas échéant, du dernier exercice connu, les informations relatives à la masse salariale ainsi que la structure et l'évolution des effectifs, à l'évolution des dépenses de personnel comportant des éléments sur les composantes de la rémunération ainsi qu'à la durée effective du temps de travail.

Un exemplaire du rapport d'orientation budgétaire doit être adressé au représentant de l'Etat, à la Métropole et être publié.

1. Contexte

Cette année encore, les orientations budgétaires revêtent un caractère particulier en raison de la crise sanitaire liée à l'apparition de la COVID-19. Cette dernière rend plus difficile l'estimation des prévisions budgétaires par rapport aux années précédentes. A tout moment, elle pourra avoir des répercussions sur les dépenses et les recettes de notre budget, selon l'évolution de la situation sanitaire et ses conséquences sur l'activité économique des entreprises et des particuliers.

En ce qui concerne les ports, l'impact sur les recettes n'a pas eu d'effets aussi importants que prévu. Malgré tout, sur le port de l'Ayguade nous avons enregistré une baisse de l'ordre de 3% sur les redevances d'amarrage.

C'est donc dans ce contexte que les orientations budgétaires 2021 se définissent, faisant l'objet d'une à la fois de prudence et de juste mesure pour mener à bien nos missions et la réalisation des projets d'équipement attendus par nos usagers.

1.1 Rétrospective 2016 - 2020

Ces dernières années, les soldes d'exécution de la section d'exploitation dégagent des excédents qui varient entre 50 et 100 K€. Ces variations s'expliquent notamment par l'importance selon les années des opérations de dragage. Le contentieux qui opposait la commune aux Consorts Gourrier et qui s'est clôturé en septembre dernier est venu « perturber » la gestion de ce budget.

Chapitres	Comptes administratifs - En K€				
	2016	2017	2018	2019	Provisoire 2020
Atténuations de charges		6	5		
Produit des services, du domaine & ventes	468	493	474	488	446
Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	54	38	29		1
Reprises sur provisions					87
Opérations d'ordre	2	2	2	2	
s/total des recettes	524	539	509	490	534
Variation en %	9%	3%	-5%	-4%	9%
Résultat reporté	66	50	69	71	157
Total des recettes	590	589	579	561	692

Charges à caractère général	193	129	148	135	158
Charges de personnel	101	108	98	95	102
Autres charges de gestion courante	3			0	0
Charges financières	5	5	4	4	3
Charges exceptionnelles	4	4	4	4	92
Provisions		47	40		
Impôts sur les bénéfices	40	14	10	3	27
Opérations d'ordre	131	132	156	164	179
Total des dépenses	477	438	460	404	561
Variation en %	19%	-8%	5%	-12%	39%

Le produit des services, majoritairement constitué des redevances d'amarrage, représente l'intégralité des recettes courantes. Il varie à la hausse ou la baisse selon les années. Rappelons qu'une augmentation des tarifs de 1% est intervenue en 2017 et en 2018.

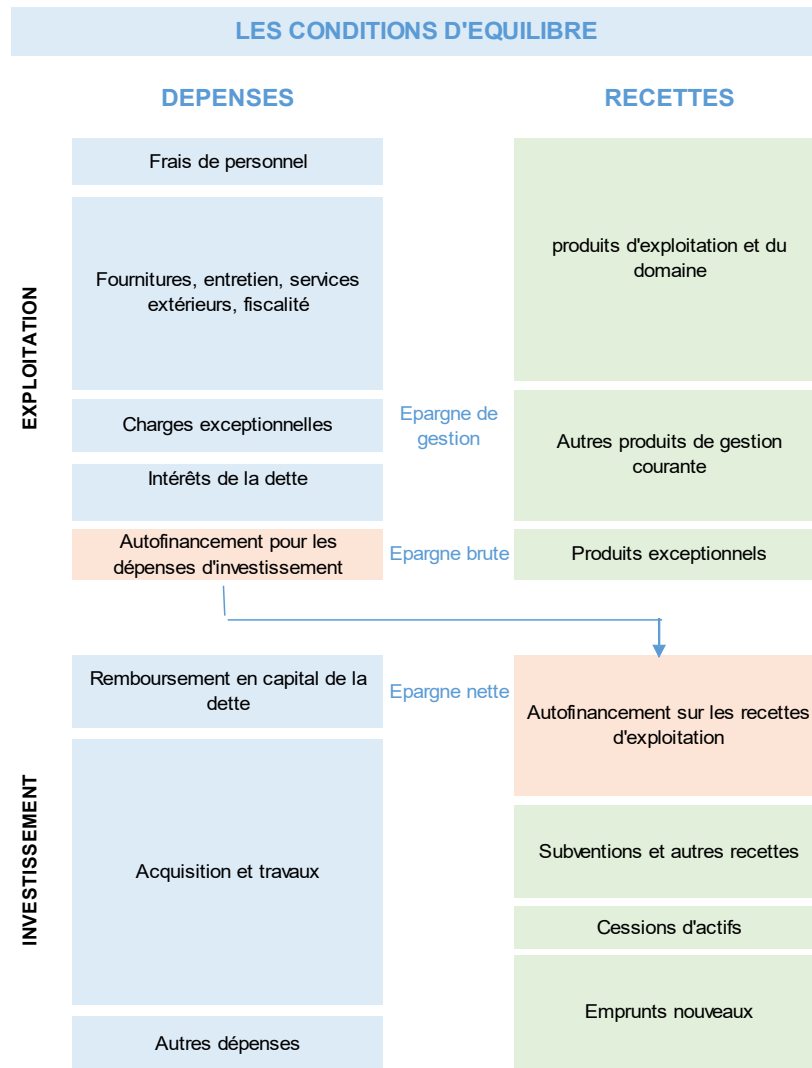
S'agissant des charges, elles sont tout aussi variables du fait de l'importance des opérations de dragage et des provisions constituées dans le cadre du contentieux.

1.2 Evolution des épargnes

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section d'exploitation, y compris les intérêts de la dette et qu'elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer à la fois le remboursement en capital de la dette [équilibre réel] et son équipement au travers de l'épargne nette. C'est un indicateur qui permet de mesurer la bonne santé financière de la section d'exploitation et de connaître la capacité à investir.

Lorsqu'une collectivité souhaite réaliser des dépenses d'investissement (hors dette), elle peut les financer :

- En obtenant des subventions ;
- Et/ou en ayant recours à l'autofinancement soit en réalisant des économies de gestion soit en augmentant les recettes ;
- Et/ou en recourant à l'emprunt selon la nature de l'équipement.



Ces dernières années, notre équipe a décidé d'agir modérément sur les tarifs. Cette décision implique d'effectuer des choix de gestion permettant de garder de bons niveaux d'épargne.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Provisoire 2020
Recettes réelles d'exploitation	522	537	507	488	534
Dépenses réelles d'exploitation	346	307	304	240	382
Epargne brute	176	230	203	248	152
Remb. En capital de la dette	18	18	18	18	19
Epargne nette	158	212	185	230	133
Taux d'épargne brute	33,67%	42,87%	40,08%	50,82%	28,42%
Capital restant dû au 31/12	193	175	157	138	120
Capacité de désendettement	1,10	0,76	0,77	0,56	0,79

Le taux d'épargne est en moyenne de 40% sur la période. La baisse importante de 2020 résulte de l'effet conjugué de la baisse des recettes et de l'augmentation des charges générales et de l'impôt sur les bénéfiques.

Malgré tout, leur niveau a été suffisant pour ne recourir à l'emprunt que de manière très modérée puisque le dernier emprunt souscrit date de 2013. La capacité de désendettement est passée de 1,10 en 2016 à 0,79 en 2020.

Rappelons que la capacité de désendettement correspond à la vitesse en nombre d'années, à laquelle la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dette via le volume de son épargne brute. Il s'agit donc du rapport entre l'épargne brute (hors résultat reporté) et le capital restant dû au 31 décembre de l'année.

1.3 La politique des ressources humaines

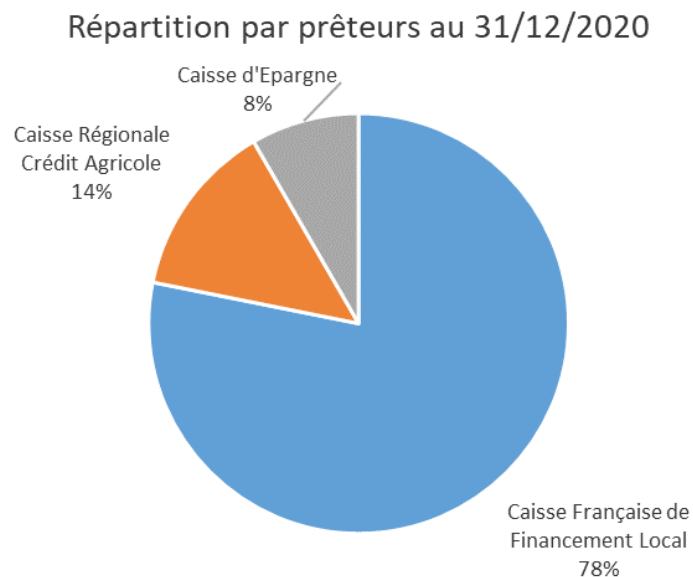
D'une manière générale, un travail important sur la gestion de personnel a permis une relative stabilité des effectifs. Le personnel affecté à la gestion des ports est composé d'agents permanents et de saisonniers.

1,5 équivalent temps plein de catégorie C est affecté à l'année au port de l'Ayguade complété par 2 mois saisonniers. Le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impacte le budget de ce port annexe au travers d'une refacturation qui représentait 31 K€ en 2020.

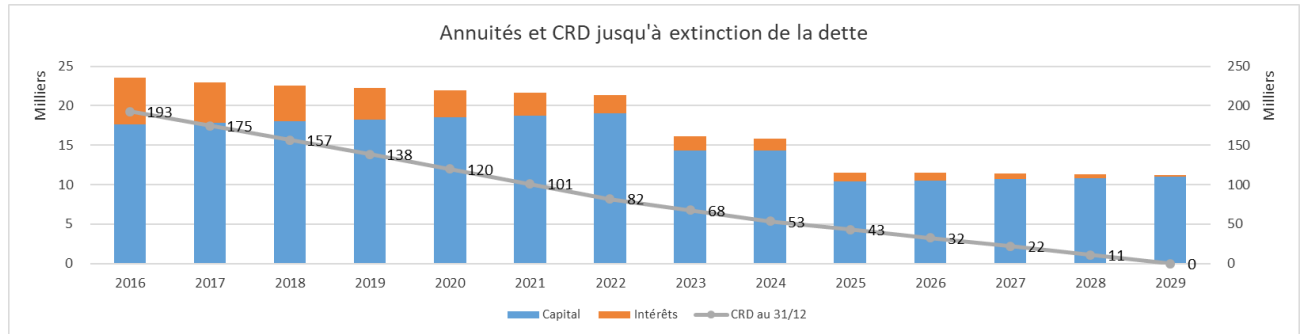
Ainsi, les charges de personnel représentent en moyenne 36% des dépenses courantes.

1.4 Une dette maîtrisée

Au 31 décembre 2020 le capital restant dû s'élevait à 120 K€ réparti entre trois partenaires financiers.



A titre indicatif, le graphe ci-dessous indique le niveau des annuités et du capital restant dû jusqu'à extinction de la dette. Cette tendance est modifiée chaque année en fonction des emprunts réellement contractés.



Ce graphique montre une chute importante de l'annuité en 2023 correspondant à la fin d'un contrat ainsi qu'en 2025 où un autre prêt arrive à échéance.

Sur les quatre contrats de prêt que compte ce budget, 3 sont à taux fixe représentant 45 % du capital restant dû. Le taux moyen de la dette est de 2,54 %.

La charte de bonne conduite classe les emprunts selon les risques qu'ils font porter sur les collectivités locales. Ainsi, la totalité de la dette est classifiée A1 « risque faible » (taux fixe et variable simple ; indices zone euro).

2. Les orientations budgétaires

En termes de recettes, l'hypothèse retenue qui nous a conduit à ce projet de budget est une stabilité des tarifs. Le niveau des produits d'exploitation sera identique aux réalisations de 2020.

Le niveau des dépenses sera également identique avec une enveloppe de 465 K€.

Dans ces conditions, les recettes d'exploitation sont estimées à 514 K€ et les dépenses à 465 K€ comme le montre la synthèse par chapitre ci-dessous.

Chapitres	Crédits 2020 = BP + DM	CA provisoire 2020	Projet 2021	V° BP / Crédits 2020	V° BP/ CA 2020
Résultat reporté	157	157	51	-68%	-68%
Produit des services, du domaine & ventes	444	446	445	0%	0%
Produits exceptionnels	0	1	15		2339%
Reprises sur provisions	87	87	0	-100%	-100%
Opérations d'ordre	5	0	3	-28%	
Total des recettes - en K€	694	692	514	-26%	-26%
Charges à caractère général	163	158	153	-7%	-4%
Charges de personnel	104	102	106	2%	4%
Autres charges de gestion courante	1	0	1	-44%	
Charges financières	3	3	3	-4%	0%
Charges exceptionnelles	93	92	7	-93%	-92%
Impôts sur les bénéfices	32	27	1	-97%	-96%
Opérations d'ordre	179	179	194	9%	9%
Total des dépenses - en K€	577	561	465	-19%	-17%
Virement à la section d'investissement	117		49		

2.1 Maintien des recettes d'exploitation

L'évaluation des recettes d'exploitation s'effectue à partir des réalisations des années antérieures corrigée d'évènements pouvant affecter à la hausse ou à la baisse le produit. L'an passé, la crise sanitaire nous a fait craindre une baisse de notre produit issu des redevances d'amarrage. En fait, la baisse a été moins importante que prévue. Pour un budget voté de 441 K€, les réalisations ont été de 443 K€ mais restent inférieures de 3% aux réalisations de 2019.

Ainsi, les recettes réelles de l'exercice sont évaluées à 511 K€ dont les redevances d'amarrage dont le produit est estimé à 441 K€.

	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021	V° 2021/2020
Abonnés	203 601	202 895	210 336	210 912	211 897	211 000	0%
Passagers	233 179	245 722	235 071	245 459	230 861	230 000	0%
TOTAL	436 780	448 617	445 407	456 371	442 758	441 000	
Evolution		2,71%	-0,72%	2,46%	-2,98%	-0,40%	

Le produit relatif à la liste d'attente est estimé à 3 K€. Le produit du stationnement à terre s'élèverait à moins de 1 K€.

L'exercice 2020 se clôturant avec un déficit et le port ayant versé des acomptes, le budget prévoit un remboursement estimé à 15 K€.

Le résultat reporté sera de 51 K€ alors qu'il était de 157 K€ l'an passé.

2.2 Evolution des dépenses d'exploitation contrôlée

La qualité d'accueil et du service doivent être maintenue à un haut niveau d'exigence ce qui nous contraints, dans une situation normale et d'une manière générale, à poursuivre nos efforts en matière de gestion : optimisation des coûts des prestations, modification d'organisations, maîtrise de la masse salariale ...

Ainsi, en termes d'accueil, l'amplitude horaire des capitaineries demeurera inchangée. Une attention particulière sera portée sur la propreté des extérieurs et des sanitaires mis à disposition du public et des usagers. Ainsi, une équipe « régie », mutualisée sur les quatre ports, composée de deux agents et d'un saisonnier vient remplacer, depuis le 1^{er} janvier 2021, l'entreprise attributaire du marché de nettoyage des locaux permettant une prestation de meilleure qualité ainsi qu'une meilleure réactivité. Cette charge, portée sur le budget du port Saint-Pierre, sera refacturée aux ports annexes au prorata des surfaces nettoyées.

Les dépenses réelles d'exploitation, sont estimées à 271 K€. Elles sont complétées des dotations aux amortissements de 194 K€.

- Les charges générales

Ces charges représentent 56 % des dépenses réelles d'exploitation avec une enveloppe de 153 K€ dont les plus importantes sont :

- les charges fiscales, hors impôt sur les bénéfices, pour 68 K€
- le transport des sédiments consécutif au recalibrage du port estimé à 32 K€
- l'entretien du port avec 20 K€

Les autres charges sont des dépenses courantes de téléphonie, fluides, fournitures diverses...

- Les charges de personnel

Le budget 2021 nécessite l'inscription de 106 K€. Cette prévision tient compte de la rémunération du 1,5 équivalent temps plein et de l'emploi saisonnier (67 K€) ainsi que la refacturation du personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre (39 K€) dont l'équipe de nettoyage des locaux.

- Les charges financières

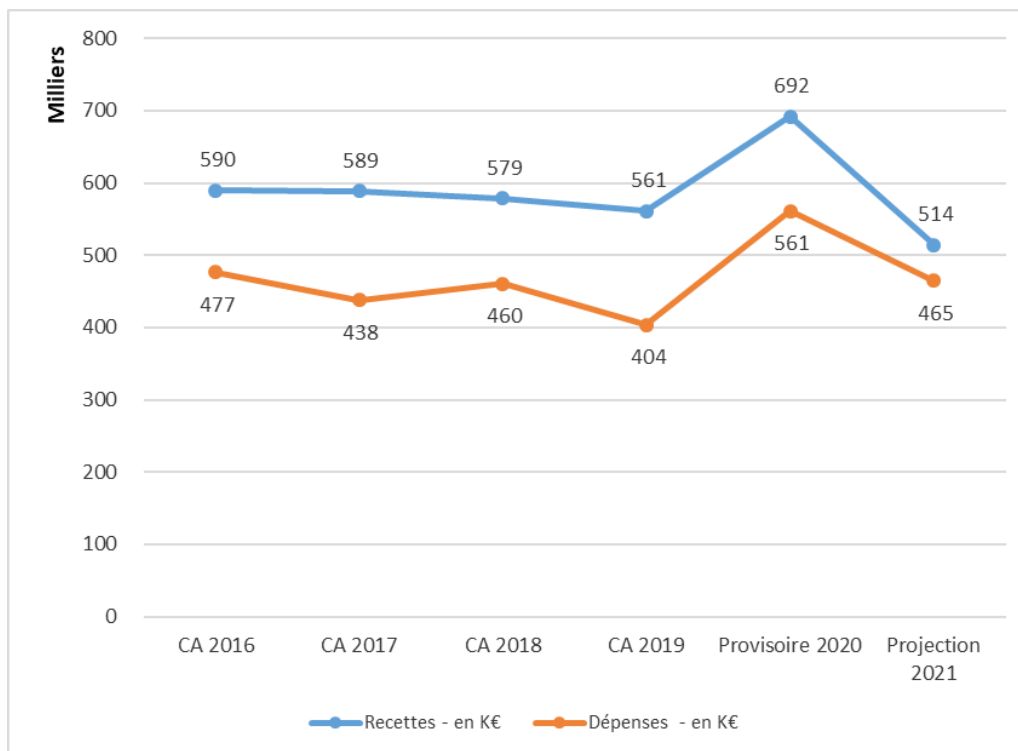
Le budget prévoit 3 K€ d'intérêts échus ou à échoir soit 1% des dépenses réelles d'exploitation.

- Les autres charges

Les autres charges rassemblent quelques charges exceptionnelles pour une somme de 300 €. Il conviendra d'y ajouter la subvention à l'association ANA d'un montant identique à 2020 soit un peu moins de 4 K€, des indemnités à verser dans le cadre du contentieux « Consorts Gourrier » (3 K€) et l'impôt sur les bénéfices pour 1 K€.

2.3 Autofinancement

Les réalisations des années passées servent de socle à la construction du budget à venir. En fonction du contexte des ajustements sont opérés. Ainsi, l'évolution des dépenses et des recettes se présente synthétiquement de la manière suivante :



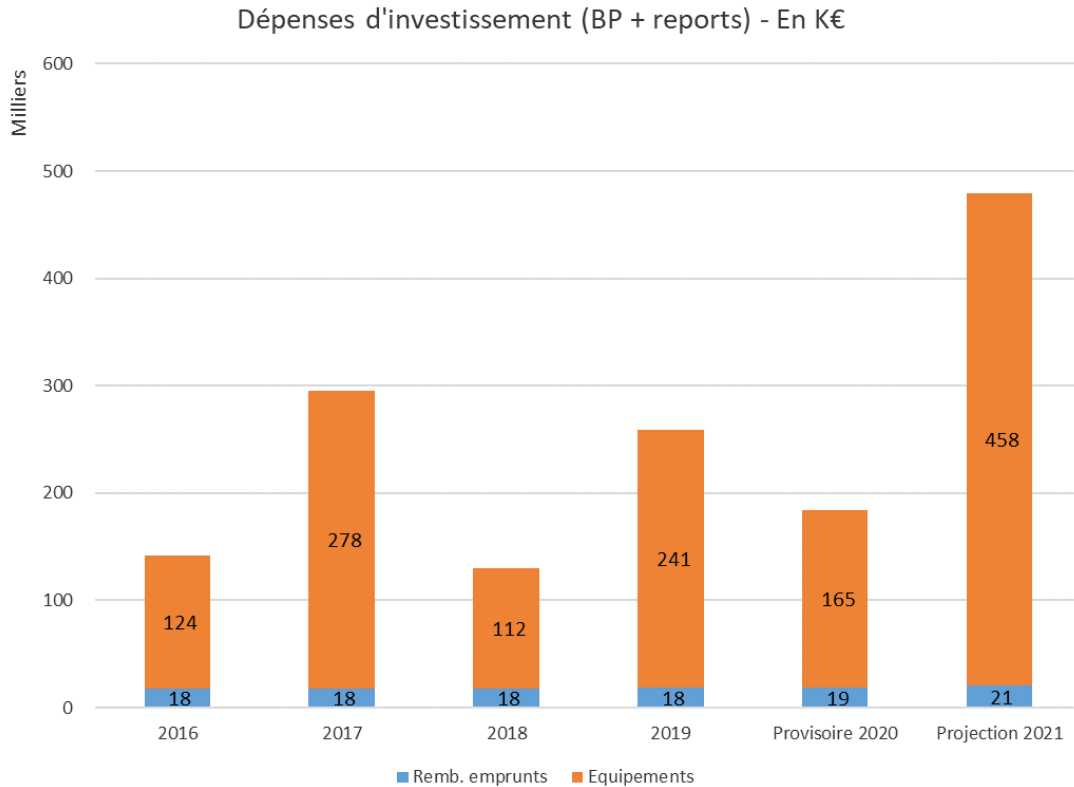
Le virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement diminue de 58% passant de 117 K€ au budget 2020 à 50 K€ au prévisionnel 2021. Cette diminution s'explique par :

- la diminution de 106 K€ du résultat reporté et une recette supplémentaire attendue de 15 K€ correspondant au remboursement du crédit d'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2020
- la baisse de 26 K€ de l'impôt sur les bénéfices et une augmentation de 15 K€ au titre des amortissements

De ce fait l'autofinancement qui regroupe le virement à la section d'investissement et les dotations aux amortissements se calcule à 244 K€ contre 296 K€ au budget 2020.

2.4 Les projets 2021

En plus du remboursement de la dette à hauteur de 21 K€, la somme de 377 K€ sera portée au budget primitif au titre de l'équipement complétée des reports de la gestion 2020 qui s'élèvent à 81 K€. Ils concernent essentiellement la reprise du quai des plaisanciers.



Ces dernières années, nous avons toujours eu l'objectif de constituer une épargne suffisante nous permettant d'autofinancer le programme d'équipement. Cette année, le volume d'équipement important nous impose de prévoir un complément de financement par l'emprunt pour une somme d'environ 157 K€. Ce montant prévisionnel sera révisé en fonction du montant réel des travaux et de l'épargne disponible réelle.

L'emprunt s'effectuera prioritairement sur la base d'un taux fixe puisque les conditions du marché bancaire sont très favorables.

Les projets 2021 se déclinent ainsi :

Domaine / projet	Montant	%
PLAN D'EAU	374 500	99%
Maitrise d'œuvre - digue		
Insertions		
Recalibrage		
Aire de carénage en amont du pont		
BUREAU ET INFORMATIQUE	2 100	1%
Total général	376 600	

Annexes :

EVOLUTION DES CHARGES FISCALES

Type	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021
Contribution Foncière des Entreprises	3 540	5 175	3 605	3 687	3 674	3 750
Taxes foncières	52 265	52 680	53 074	52 889	53 514	54 600
Redevance domaniale	4 982	5 567	5 086	5 283	5 381	5 500
Redevance spéciale	0	0	0	0	2 531	2 550
Taxe de séjour		1 378	1 378	1 378	1 378	1 400
Impôts sur les bénéfices	40 359	-23 469	-18 950	2 502	27 027	1 000
TOTAL des charges fiscales	101 146	41 331	44 193	65 739	93 505	68 800
Dépenses réelles d'exploitation	345 934	306 647	304 054	240 024	382 415	270 874
Poids des charges fiscales / DRE	29,24%	13,48%	14,53%	27,39%	24,45%	25,40%

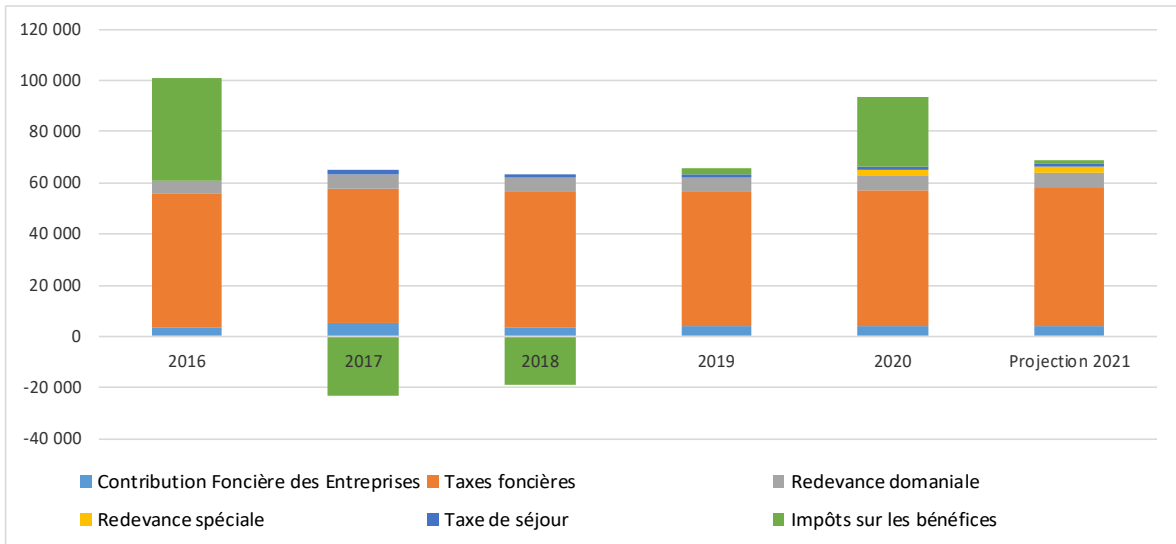


TABLEAU DE SYNTHESE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION D'EXPLOITATION							
	Crédits 2020 :		Projet 2021				
	BP + DM		BP + DM				
TOTAL DES DEPENSES	693 789	514 584			TOTAL DES RECETTES		
	693 789	514 584	693 789	514 584			
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	163 461	152 730			002 - RESULTAT REPORTE	157 388	50 829
012 - CHARGES DE PERSONNEL	103 905	106 329			013 - ATTENUATION DE CHARGES		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	1 205	672			70 - PRODUIT DU DOMAINE ET DES SERVICES	444 465	444 800
66 - CHARGES FINANCIERES	3 388	2 903			75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	605
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	93 463	6 900			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	15 000
68 - PROVISIONS					78 - REPRISE SUR PROVISIONS	87 263	0
69 - IMPOT SUR LES BENEFICES	32 200	1 000					
AUTOFINANCEMENT	296 167	244 050					
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	178 966	194 335			042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	4 673	3 350
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	117 201	49 715					
SECTION D'INVESTISSEMENT							
TOTAL DES DEPENSES	315 492	482 243			TOTAL DES RECETTES	315 492	482 243
	315 492	482 243	315 492	482 243			
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	4 673	3 350			AUTOFINANCEMENT	296 167	244 050
					042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	178 966	194 335
					023 - VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	117 201	49 715
001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE					001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	19 325	1 995
16 - REMBOURSEMENT EN CAPITAL	19 000	20 900			1068 - AFFECTATION DU RESULTAT		79 398
EQUIPEMENT	272 876	376 600			16 - EMPRUNTS NOUVEAUX		156 800
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 576	84 500			13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	256 300	292 100					
RESTES A REALISER	18 943	81 393			RESTES A REALISER		